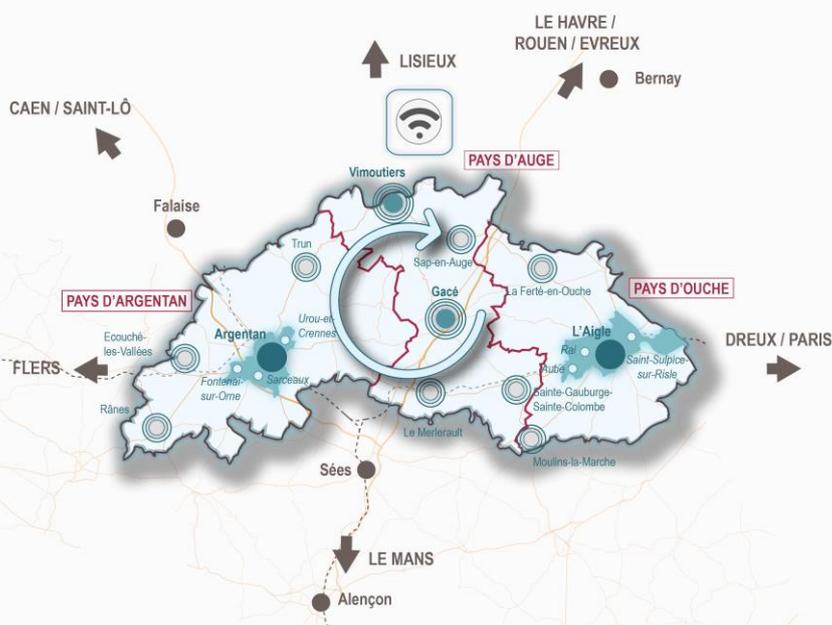


Nouvelles réunions publiques

Les habitants du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche sont conviés à participer à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme stratégique dont les plans locaux d'urbanisme (PLU) devront tenir compte.

Construisons ensemble notre avenir pour les 20 prochaines années...

Présentation du Document d'Orientation et d'Objectifs
sur les mobilités, la politique du logement, les consommations
d'espaces, les services, le réchauffement climatique, le patrimoine...



Sont concernés les habitants
des 3 Communautés de
Communes suivantes :

- . CDC Argentan Intercom
(49 communes)
- . CDC des Vallées d'Auge et
du Merlerault
(46 communes)
- . CDC des Pays de l'Aigle
(32 communes)

3 réunions se tiendront sur le territoire.

1^{ère} réunion le jeudi 15 février 2018 à Vimoutiers,
salle de la médiathèque de 19h à 20h30.

**Les dates des réunions à l'Aigle et à Argentan seront fixées
ultérieurement.**



Equipements



Mobilités



Environnement et paysages



Population



Logements



Economie

Contact : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Maison des Entreprises et des Territoires

12 route de Sées - BP 40038 - 61 202 Argentan cedex

Tél : 02.33.36.85.83 – mail : contact@p2ao.fr

